



RAPPORT DE GESTION 2025

Commune du Pâquier

Sommaire

0. Administration générale	2
1. Ordre et sécurité publique, défense	3
2. Formation.....	4
3. Culture, sport et loisirs	4
4. Santé	4
5. Prévoyance sociale	4
6. Trafic et télécommunication	4
7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire	5
8. Economie publique	5
9. Finances et impôts.....	6

Rapport approuvé par le Conseil communal du Pâquier le 20.04.2026

Législatif et Exécutif

Le Conseil communal a siégé à 42 reprises. Les séances ont lieu les lundis soir à 18h30. Les membres de l'Exécutif ont également assisté à de nombreuses séances d'associations interrégionales. L'Exécutif a dû palier à la démission en cours de législature (au 31.12.2025) de Mme Karine Kilchoer, Conseillère communale en charge des écoles, de l'AES, du tourisme, de la culture et des sociétés villageoises.

L'Assemblée communale a siégé à deux reprises ; à savoir le 19 mai 2025 durant laquelle l'objet principal est l'approbation des comptes 2024 et le 15 décembre 2025 pour l'adoption du budget 2026.

Personnel communal

A la suite de la démission des titulaires ou en renforcement d'équipe, le Conseil communal a nommé :

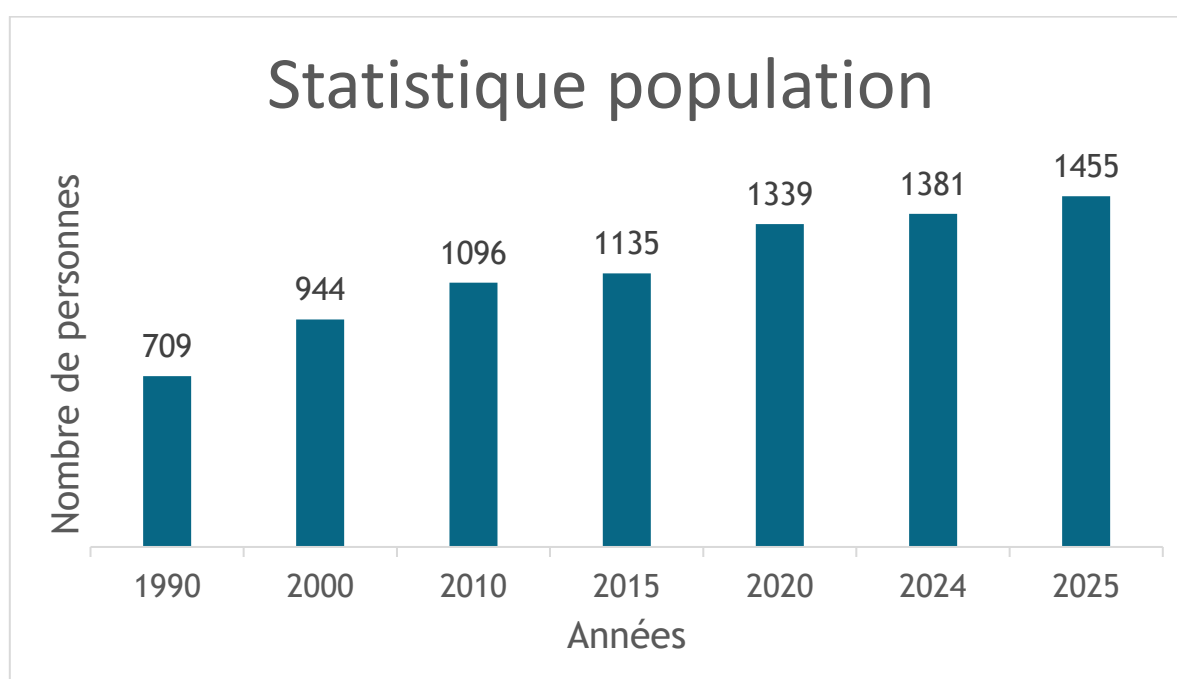
- Madame Susana Picanso Ribeiro, collaboratrice à l'AES

Le Conseil communal lui souhaite une cordiale bienvenue et remercie Madame Carine Beaud Maceiras Touriñan pour le travail effectué dans le cadre de son activité au sein de l'AES.

Afin de remercier le personnel communal de son engagement, une sortie à la presqu'île de Morlon a été organisée en septembre 2025 sous le thème « *Born to be Swiss* ». Ce moment privilégié a permis de renforcer la cohésion et l'esprit d'équipe entre les différents services, dans une ambiance amicale et détendue.

Population

La population de notre village croît régulièrement depuis 1990. Il est intéressant de constater que celle-ci a doublé en 35 ans (voir graphique ci-dessous). L'arrivée des nouveaux habitants dans les 4 immeubles « En Crêta » a influencé sensiblement la croissance démographique 2025. Le Conseil communal suit attentivement cette évolution afin de prévoir le développement des infrastructures qui va de pair avec cette croissance continue.



1. Ordre et sécurité publique, défense

La demande d'octroi de délégation de compétence auprès des instances cantonales a nécessité la révision de notre règlement de police qui n'octroyait pas la compétence implicite au Conseil communal de délivrer des amendes d'ordres. Plusieurs corrections ont en outre été sollicitées par la police cantonale et présentées lors de l'assemblée du 15 décembre 2025. Ces modifications ont été approuvées par l'assemblée et notre règlement de police a ainsi pu être adressé au DSJS pour son approbation par le Conseil d'Etat.

La société Securitas SA a pour sa part été invitée à apporter des compléments d'informations aux différents documents transmis.

2. Formation

Aucune remarque particulière.

3. Culture, sport et loisirs

En 2025, la Commune a procédé à la réfection de la place de jeux de Sautaux. Ce projet a permis le réaménagement des installations existantes et l'amélioration de l'attractivité de cet espace destiné aux familles. Une attention particulière a été portée à la sécurité, à la fonctionnalité et à la qualité des équipements, dans le but d'offrir un lieu convivial et adapté aux besoins des utilisateurs.

4. Santé

La commission Senior+ a renouvelé les diverses activités proposées à nos Aînés auxquelles sont venues s'ajouter un repas et après-midi pétanque, quelques cafés rencontre ainsi que les repas à prix préférentiel pour les seniors de la commune tous les mercredis midi à la buvette du Chèrvi.

5. Prévoyance sociale

La sortie annuelle des Aînés nous a conduit à Soleure pour une croisière-repas sur l'Aar après une pause-café dans le peu approprié restauroute du Grauholz. Une fois tout le monde à bord, l'embarcation nous emmène vers les cigognes d'Altreu puis sous le pont en bois de la ville historique de Büren avant de passer l'écluse de Port pour rejoindre Bienne. Tous les seniors participant à cette excursion ont fort apprécié cette balade en bateau et le repas qui leur a été servi, ceci même si pour l'occasion, les cigognes n'étaient pas au rendez-vous. La journée s'est ponctuée par un arrêt sur les terrasses de la jolie ville de Morat pour les uns-es et ou dans les magasins pour les autres puis un retour à domicile en fin d'après-midi.

6. Trafic et télécommunication

Aucune remarque particulière.

7. Protection de l'environnement et aménagement du territoire

Aménagement du territoire

Début mars, le Conseil communal met à l'enquête public les secteurs « Albergeux » et « Carmel » en zones réservées. Une séance d'information a eu lieu pour les propriétaires concernés. Des oppositions ont été déposées. Elles ont été traitées par le Conseil communal.

Fin septembre, le Conseil communal demande à la DIME la suspension de la procédure d'approbation du PAL en cours, relative aux modifications, suite aux conditions d'approbation du 13.07.2016 et au préavis d'examen final du 02.04.2025.

Un crédit de CHF 60'000.- a été octroyé par l'assemblée communale du 15.12.2025 pour l'adaptation de ces modifications.

Le Conseil communal poursuit ses réflexions sur l'aménagement du centre village.

Construction

30 dossiers liés aux projets de construction ont été traités par la commune en 2025.

- 15 en procédure simplifiée
- 14 en procédure ordinaire
- 1 en demande préalable

8. Economie publique

Routes

Entretiens divers

En 2025, la Commune a poursuivi l'entretien courant de son réseau routier afin de garantir la sécurité et la qualité des infrastructures. Un accent particulier a été mis sur la gestion préventive des dégradations, notamment à travers la mise en œuvre du plan annuel de traitement des fissures. Dans ce cadre, deux journées d'intervention ont été réalisées. Ces travaux permettent de prolonger la durée de vie des revêtements et de limiter des interventions plus lourdes à long terme.

Route du Carmel – étude d'aménagement

Dans le cadre du développement du PAD Chancheri, une étude de réaménagement de la route du Carmel a été réalisée en 2025, avec une attention particulière portée à la mobilité douce. Ce travail a permis d'élaborer un projet d'aménagement, incluant notamment la création d'un trottoir et une meilleure structuration de l'espace routier.

Ce projet a été intégré à la planification en lien avec le programme Mobul, notamment en vue de l'obtention de subventions.

Mobilité

En 2025, la Commune a conduit une étude globale de mobilité à l'échelle du village. Cette démarche a permis de disposer d'un état des lieux précis grâce à la réalisation de comptages de trafic, de mesures de vitesse ainsi que d'analyses des flux de déplacement. Les résultats de cette étude constituent une base de réflexion essentielle pour orienter les futures décisions en matière d'aménagement et de sécurité des déplacements.

Ruisseaux

L'année 2025 a été marquée par la poursuite de l'entretien régulier des cours d'eau communaux. Des travaux de curage ont notamment été effectués sur le ruisseau de Pra Jouli afin d'assurer un bon écoulement des eaux. Plusieurs pièges à bois ont également été vidés dans le cadre de la gestion des risques liés aux crues. Par ailleurs, une coupe de bois a été réalisée le long du ruisseau des Velâ, contribuant à la sécurisation des berges et au maintien du bon fonctionnement hydraulique.

9. Finances et impôts

Compte de résultats 2025

Le Conseil communal a le plaisir d'annoncer que le compte de résultats 2025 présente un bénéfice net de CHF 6'684.01 alors que le budget prévoyait un déficit de CHF 298'000.-.

Ce résultat meilleur que prévu s'explique essentiellement par une maîtrise des dépenses dans chaque dicastère et par l'ajustement à la baisse du montant des réévaluations sur créances.

Il n'en demeure pas moins que la prudence est de mise en raison des charges liées imposées par le Canton régulièrement à la hausse.

Compte des investissements 2025

Le compte des investissements présente un excédent de dépenses de CHF 1'005'228.-.

Les investissements suivants sont terminés au 31 décembre 2025 :

- Nouveau bâtiment scolaire : étude de faisabilité
- Déviation de la conduite communale EP sur l'art. RF 413
- Parc du Chèrvi